



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **GROUPE DE TRAVAIL BREXIT**

Jeudi 7 avril 2022

14h00-17h00

# Ordre du jour

## 1. Actualités relatives au Brexit

## 2. Point à date des effectifs

## 3. Point sur la sécurité des postes à la suite de l'incident du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au Havre

## 4. La révision du cycle de travail en 44h

- a. Éléments de contexte
- b. Proposition d'un cycle de 35h en 4 jours
- c. Les cycles proposés pour les PCF normands et de Boulogne-sur-mer
- d. Leviers indemnitaires

## 5. Les réflexions sur la révision du cycle de travail dit « de la capitainerie »

## 6. Actualités des régions

- a. Bretagne
- b. Normandie
- c. Hauts-de-France

## 7. Point d'étape – Mise en place de tickets-restaurant pour les agents soumis au cycle dit « de la capitainerie » dans les Hauts-de-France

# Partie 1 : Actualités relatives au Brexit

## Activité dans les PCF Brexit sur 2021 :

- près de 110 000 envois Brexit ont été contrôlés, avec une augmentation régulière des flux (+8,6% en septembre, +2,9% en octobre, +5,7% en novembre) ;
- actuellement autour de 2 500 envois contrôlés chaque semaine ;
- concentration sur 3 PCF : Calais-Boulogne (85%), Caen-Ouistreham (8%), Dunkerque (6%), 1% sur les autres PCF ;
- 83% des contrôles portent sur les produits d'origine animale, 13% sur les animaux vivants, 3% sur les végétaux, le reste sur l'alimentation animale d'origine non animale ;
- L'activité Brexit a représenté 52% de l'activité du SIVEP en 2021, dont 81% des contrôles d'animaux vivants réalisés dans un PCF français et 73% des contrôles de produits d'origine animale ;
- Plus de 1 200 envois de produits d'origine animale, soit 1,14% des marchandises contrôlées ont fait l'objet d'un refus d'admission sur le territoire européen en raison des non conformités détectées lors du contrôle.

## Partie 2 : Point à date des effectifs

	Effectifs physiques recrutés au 22/03/22			% de postes pourvus au 22/03/22			
	Total	dont technicien	dont vétérinaire	Postes pourvus	Par rapport à l'objectif 01/01/2022	I	E
<b>Calais Port</b>	92	74	18	92		92	0
<b>Calais Tunnel</b>	60	45	15	60		60	0
<b>Boulogne</b>	47	47	0	47		43	4
<b>Dunkerque</b>	61	47	14	61		61	0
<b>Siège</b>	17	16	1	17		7	10
<b>Total Hauts-de-France</b>	277	229	48	277	95%	263	14
<b>Caen Ouistreham</b>	27	17	10	27		26	1
<b>Cherbourg</b>	4	4	0	4		4	0
<b>Dieppe</b>	10	9	1	10		10	0
<b>Le Havre</b>	5	2	3	5		5	0
<b>Siège</b>	14	12	2	14		2	12
<b>Total Normandie</b>	60	44	16	60	65%	47	13
<b>Roscoff</b>	6	2	4	6		6	0
<b>Saint Malo</b>	6	1	5	6		6	0
<b>Siège</b>	14	14	0	14		1	13
<b>Total Bretagne</b>	26	17	9	26	74%	13	13
<b>Autres Régions</b>	33	30	3	33	70%	0	33
<b>Total</b>	396	320	76	396	85%	323	73
						396	

# Partie 3 : Point sur la sécurité des postes à la suite de l'incident du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au Havre

Retour sur l'enquête conduite auprès des PCF – 12 questions - 24 sites ont répondu, dont 2 pour indiquer qu'il n'y avait pas d'activité - 80% des PCF ont répondu (24/30), représentant plus de 91% des contrôles réalisés.

## 1. L'ensemble des sites du PCF sont-ils en ZAR (zone d'accès restreint) ?

⇒ Sur les 22 répondants : 11 en ZAR, 11 hors ZAR

## 2. Dans le cas des zones d'accès restreint, les contrôles de titres de circulation des fonctionnaires et agents de l'Etat sont-ils systématiques ?

⇒ Oui système de vérification d'identité dans la plupart des cas, il existe aussi des systèmes de badge d'accès aux sites.

⇒ Certains sites hors ZAR font également l'objet d'un contrôle d'accès

## 3. Quels sont les dispositifs de sécurité anti intrusion spécifiques disponibles ? (par exemple : accès sécurisé des locaux d'inspection et aux bureaux, présence de vigiles, vidéosurveillance, cartes d'identification biométriques...)

L'ensemble des PCF disposent d'un accès sécurisé, par badge ou par clé, un PCF est équipé d'une alarme anti-intrusion.

10 PCF ont mentionné la présence d'un système de vidéosurveillance

4 PCF disposent de vigiles, H24 ou sur les périodes à risque (notamment la nuit), en plus des rondes régulières des acteurs de la sécurité mentionnées par 6 PCF.

# Partie 3 : Point sur la sécurité des postes à la suite de l'incident du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au Havre

## 4. Les conditions de sécurité vous semblent-elles adaptées ? Des travaux sont-ils en cours à ce sujet ? Si oui, de quelle nature ?

15 PCF estiment que les conditions de sécurité sont adaptées, ont des échanges réguliers avec les gestionnaires et la douane.

7 PCF ont fait part de la nécessité de renforcer les conditions de sécurité, par des réaménagements, un meilleur contrôle des accès et une meilleure prise en compte de ce sujet par le gestionnaire

## 5. Des incidents ont-ils été recensés au cours des deux dernières années ? (par exemple : intrusion, découverte de personnes/stupéfiants au sein de l'envoi au moment du contrôle). Ces incidents ont-ils été tracés (dans le registre santé sécurité au travail, par exemple) et ont-ils conduit à une analyse des causes (retour d'expériences) ?

15 PCF n'ont pas recensé d'incident

7 PCF font part d'incidents ponctuels (découverte de stupéfiant 1-2 fois par an, personnes présentes dans les remorques), d'altercations avec les opérateurs, ou de cambriolages/dégradations des locaux (des plaintes ont été déposées

## 6. Les agents de votre PCF ont-ils suivi une formation sur la posture de contrôleur en situation d'intrusions et/ou de découverte d'un colis suspect ?

Les agents de 5 PCF ont été formés à la posture du contrôleur, mais sans que les situations d'intrusion ne soient évoquées

Les agents de 3 PCF ont eu accès à des rappels en réunion d'équipe ou à une sensibilisation par la douane ou les services de sûreté

Les agents de 14 PCF n'ont pas suivi de formation à ce sujet

# Partie 3 : Point sur la sécurité des postes à la suite de l'incident du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au Havre

## **7. Travaillez-vous en collaboration directe avec les acteurs de la sécurité nationale ? Avez-vous mis en place des procédures en cas d'incident ?**

5 PCF ont indiqué échanger spécifiquement sur ces thématiques avec les acteurs de la sécurité nationale, avec la mise en place de procédures dédiées. Dans 2 PCF des visites des sites ont été organisées.

Pour les autres PCF, aucune procédure dédiée en dehors du protocole de coopération douane n'a été entreprise.

## **8. Seriez-vous en mesure de déployer rapidement les actions mentionnées dans le retour d'expérience incident grave 2021 PCF Le Havre au sein de votre PCF ? Voyez-vous des pistes complémentaires qui pourraient être mises en œuvre ?**

19 PCF ont indiqué être en mesure de déployer ce type d'actions, 1 PCF a indiqué que les travaux de réaménagement en cours seraient une opportunité pour améliorer la sécurisation du site.

3 PCF ont indiqué que la mise en place de ce type d'action nécessiterait une coordination préalable entre services.

## **9. Organisez-vous des exercices de gestion de crise avec vos équipes afin de les préparer à d'éventuels incidents graves ? Si non, pensez-vous que cela puisse être envisagé ?**

Aucun PCF n'a organisé de formation de ce type, la plupart sont volontaires et soulignent l'intérêt de les organiser en coordination avec l'ensemble des services de l'Etat et de les mutualiser entre PCF

# Partie 3 : Point sur la sécurité des postes à la suite de l'incident du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au Havre

## 10. Avez-vous été sensibilisé aux dispositifs de soutien du ministère en cas d'intrusion ? Y avez-vous déjà eu recours ?

Aucun PCF n'a connaissance de ce dispositif

## 11. La structure dispose-t-elle d'une évaluation de sûreté ? Si oui, en avez-vous connaissance ?

Seul 1 site a fait l'objet d'une visite sécurité conjointe du Chef de mission défense et sécurité de zone avec la police nationale et bénéficie de l'attention marquée de la sous-préfecture à ce sujet, ainsi que de contacts privilégiés avec le commissariat de police.

## 12. Autres commentaires/compléments

Demande de formaliser un document opérationnel à destination des agents

Difficultés relationnelles sur 3 sites en lien avec les gestionnaire et son absence de réactivité.

⇒ Au regard de ce premier diagnostic, nécessité de travailler avec les PCF sur les suites à donner, notamment :

- Sensibilisation des gestionnaires à ce sujet
- Renforcement des conditions de sécurité sur les sites / évaluation sûreté
- Coordination entre services de l'Etat sur la procédure à suivre en cas d'incident
- Formation des agents et organisation d'exercices dédiés



# Partie 4 : La révision du cycle de travail en 44h

## a) Éléments de contexte

### Texte actuellement en vigueur :

- Arrêté du 22 octobre 2021 fixant des mesures transitoires pour l'application de l'article 4 du décret n°2000-815 du 25 août 2000 modifié relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat

Terme de l'application : 31 juillet 2022

### Échéances :

- Consultation du guichet unique : la saisine du guichet unique devra être opérée au plus tard le 1er mai 2022
- Consultation du CTM : 28 et 29 juin 2022.

### Textes à revoir :

La mise en œuvre de nouveaux cycles de travail se substituant au cycle transitoire dit « 44h » pour les PCF normands et pour Boulogne-sur-Mer vont entraîner la modification de deux arrêtés :

- arrêté du 18 octobre 2001 relatif aux cycles de travail au ministère de l'agriculture et de la pêche
- arrêté du 18 octobre 2001 portant application du décret n°2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat au ministère de l'agriculture et de la

# Partie 4 : la révision du cycle de travail en 44h

## b) Proposition d'un cycle de 35h en 4 jours

- durée annuelle de 1607 heures – durée hebdomadaire de 35 heures.
- cycle ne donne pas lieu à l'attribution de jour(s) d'ARTT.
- Il comporte hebdomadairement :
  - ✓ invariablement, **4 vacations quotidiennes de 8 heures 45 mn** (ces 4 vacations peuvent être consécutives ou non) ; après une vacation de nuit pour les PCF ayant un fonctionnement continu, un repos minimal de 24 heures doit être prévu avant une reprise des fonctions,
  - ✓ **un jour de repos** du fait du cycle positionné par l'administration,
  - ✓ **un repos hebdomadaire sur une même semaine constitué de 2 jours consécutifs**, glissant ou comportant le dimanche.

Modalités d'application à fixer dans les règlements intérieurs

# Partie 4 : La révision du cycle de travail en 44h

## c) Les cycles proposés pour les PCF normands et de Boulogne-sur-mer

Un dispositif souple avec 2 alternatives en fonction des besoins :

- un cycle 35h sur 4 jours avec 8h45 de travail par jour et un jour de repos du fait du cycle (adapté pour Caen, Dieppe et Boulogne-sur-mer),
- Un retour au droit commun en fonction des exigences des postes avec 35h répartis sur 5 jours (adapté pour Le Havre et Cherbourg), si l'évolution des horaires des escales quotidiennes et l'activité le permettent.

# Partie 4 : La révision du cycle de travail en 44h

## d) Leviers indemnitaires

Les agents, en fonction actuellement, qui basculeront d'un cycle de travail de 44 heures à un cycle hebdomadaire de 35 heures :

- bénéficieront de meilleures conditions de travail (heures de travail mieux réparties)
- effectueront moins d'heures de nuit ce qui induira une baisse mécanique de leur rémunération.

Dans ce contexte, il est proposé que le changement de cycle horaire s'accompagne d'une garantie de rémunération pour les agents actuellement en poste.

Celle-ci se traduira pour les fonctionnaires par une majoration de leur régime indemnitaire et pour les contractuels par un avenant à leur contrat.

# Partie 5 : Les réflexions sur la révision du cycle de travail de la capitainerie

## 1. Constats sur la mise en œuvre du cycle de la capitainerie :

- Cycle adapté à une activité lissée, activité lissée qui n'est pas toujours constatée aujourd'hui
- Difficultés rencontrés résultant de l'activité des PCF :
  - des surcharges de travail en journée durant la semaine,
  - des situations de sous-charge de travail particulièrement la nuit,
  - Constat d'une mise en œuvre difficile des plannings, notamment pour les congés et absences, résultant des inadéquations de couverture de charge.

## 2. Evolution envisagée : mission en cours de réalisation – échéance juin 2022

- En concertation avec les services concernés (DGAL, DRAAF, SIVEP), une réflexion sur une révision du cycle de la capitainerie a été initiée pour :
  - ✓ établir une nouvelle répartition des obligations de service de jour et de nuit des agents,
  - ✓ réévaluer la durée annuelle de travail établie en fonction des obligations
  - ✓ Résoudre les difficultés liées à la de prise des congés annuels (révision de la NS SG/SRH/SDDPRS/2020-245 du 22 avril 2020)

# Partie 6 : Actualités des régions

## a) Bretagne

- Activité 2021 très marquée par la crise sanitaire COVID (réduction voire arrêt à certaines périodes du trafic ferries vers la Bretagne)
- Fermeture hivernale des liaisons Brittany Ferries vers Roscoff (de novembre à fin mars)
- Organisation de travail selon les rythmes de travail classiques (36h et 38h30)

# Partie 6 : Actualités des régions

## b) Normandie

- **Dieppe** : PCF fermé temporairement à la suite d'un audit incendie. Programme de travaux établi par port de Normandie. Pas de date de réouverture officielle, fin du premier semestre estimé.
- **Cherbourg** : reprise d'activité prévue en avril 2022. 1 à 2 escales par jour (du lundi au vendredi). Pas d'ouverture prévue le samedi et le dimanche. Décidé d'un commun accord avec la BAI.
- **Le Havre / Gonfreville l'Orcher** : pas d'ouverture du PCF le week-end avec l'accord de la BAI. Une escale par jour prévue et pas de changement par rapport à la situation 2021. L'équipe BREXIT intègre le fonctionnement normal du PCF historique
- **Ouistreham** : ouverture 7J/7 avec resserrement de la plage d'ouverture du PCF (moins d'horaires contraignants la nuit, passage de 6 à 4 équipes)

# Partie 6 : Actualités des régions

## c) Hauts-de-France

- Visite du SRH et de la DGAL le 1<sup>er</sup> avril 2022 dans les SIVEP des Hauts-de-France
- **Bilan de l'organisation 1 an après :**

### Au sein du service :

#### Ce qui fonctionne

- Montée en compétences des agents (formations réalisées dans un contexte COVID)
- Installation du cycle capitainerie sans difficulté
- Extension des installations : mars, Calais Tunnel, avril à Dunkerque, juillet Port de Calais
- Bonne acceptation des astreintes
- Soutien sans faille de la direction de la DRAAF et du SG dédiés aux SIVEP
- Maîtrise et anticipation avec le SRH du renouvellement des contrats et heures de nuit

#### Ce qui peut être amélioré :

- Turn-over important des vétérinaires : instabilité de l'encadrement et de la planification, accueil/formation des permanents
- Rotations importantes des cadres
- Conditions d'accueil à Boulogne-sur-Mer (travaux à venir)
- Indiscipline (sabotages : destruction de documents, de matériels, de messages)

### A l'extérieur du service :

#### Ce qui peut être amélioré :

- Communication nationale vers les professionnels notamment
- ~~Relations tendues avec les porteurs d'agrément : STEF, SEPD et GPM~~



# Partie 6 : Actualités des régions

## c) Hauts-de-France

- RETEX sur les aspects techniques

### Ce qui fonctionne

- Montée en compétences des agents
- Arrivée d'un 3<sup>e</sup> adjoint à Calais
- Arrivées d'agents sortis de concours à l'automne (2 ISPV et 1 IAE)
- Meilleure adéquation des effectifs et du cycle à Boulogne/aux flux
- Taux important de réussite au concours : 45 agents des Hauts-de-France sont admissibles en 2022

### Ce qui peut être amélioré :

- Délais administratifs de traitement des dossiers d'agrément : stations animalières, par exemple, avec une irritation des professionnels et du corps préfectoral
- Un projet à Dunkerque difficile à conduire (PCU, Point de Contact Unique : projet immobilier conçu pour réunir les services des Douanes et du SIVEP financé par le Plan de Relance)
- La projection sur l'activité de ré-import (quel rétro-planning si besoin de recrutements ?)
- PCU : un projet sous tension pour le DRAAF et la préfecture de région

# Partie 7 : Point d'étape - mise en place de tickets restaurant pour les agents soumis au cycle dit « de la capitainerie » dans les Hauts-de-France

- Projet de cahier des clauses techniques particulières en cours de finalisation – échange à finaliser avec SDCAR-BPREM avant lancement de consultation par BCPA
- Périmètre de couverture : agents soumis au cycle de la capitainerie
- Date de mise en place souhaitée : septembre 2022
- Projet de 10 tickets-restaurant par mois et par agent à temps plein, 6€ le ticket avec 3€ pris en charge par l'administration